

SYNOPSIS



Coopération militaire franco-britannique : le pari de l'investissement culturel et du pragmatisme au service d'un partenariat stratégique.

Les progrès limités de la coopération militaire franco-britannique au cours des cinq dernières années sont largement attribuables aux incompréhensions réciproques. Construites en contre-point l'une de l'autre, les cultures militaires française et britannique méritent en effet d'être analysées au risque de rendre toute coopération improbable. Cet investissement est d'autant plus crucial que le rapprochement militaire de la France et de la Grande-Bretagne constitue le meilleur levier d'une Europe des défenses en actes. Pour qu'une dynamique se mette en place, les armées françaises comme les industries de défense devront toutefois faire le choix résolu du pragmatisme.

SYNOPSIS, une équipe d'experts civils et militaires au service de la défense

Stéphane Baudens, *évolutions culturelles*

Jérôme Pâris, *mutation des forces armées*

Guillaume Abdallah, *formation militaire*

Olivier Chantriaux, *prospective financière*

Thomas Flichy, *analyse géopolitique*

Coopération militaire franco-britannique : le pari de l'investissement culturel et du pragmatisme au service d'un partenariat stratégique.

Du 17 au 26 novembre 2012 se sont déroulées les manœuvres *Corsican Lion*, visant à améliorer l'interopérabilité des marines française et britannique lors de débarquements amphibies. Ces exercices s'inscrivent dans le cadre d'une relation parfois difficile en raison des différences de culture militaire opposant la France et la Grande-Bretagne. Pourtant, au-delà des détestations, des jalousies et des malentendus, la France et la Grande-Bretagne forment en Europe un couple historique. Ce qui réunit la France et la Grande-Bretagne aujourd'hui et pour l'avenir, c'est tout d'abord la similarité de leurs situations stratégiques respectives : depuis la fin de la bipolarité, ces vieux Etats impériaux se présentent comme deux îles stratégiques. Aucune menace pressante ne pèse directement sur leurs frontières. Ils ne peuvent trouver d'essor dans l'engagement continental, parmi des nations qui ont fait de l'entropie militaire leur horizon. Tous deux disposent d'atouts solides pour défendre leurs intérêts et s'imposer comme des royaumes de la mer face aux empires de la terre, dans une mondialisation tissée d'échanges et de mobilités. Pour se maintenir au meilleur niveau stratégique, dans un contexte de contrainte budgétaire et de stricte réforme, la Grande-Bretagne a besoin de coopérer avec la France, qui est, en Europe, son seul interlocuteur crédible. La coopération franco-britannique représente même le nœud d'une véritable Europe des défenses. La prise en compte des différences comme des ressemblances culturelles permettra de poser les fondations d'un partenariat stratégique. Cette coopération ne pourra toutefois prendre forme que par l'instauration de mesures pragmatiques.

L'INVESTISSEMENT CULTUREL AU SERVICE D'UN CHOIX STRATEGIQUE

France et Grande-Bretagne, des cultures militaires en contrepoint¹

La coopération militaire franco-britannique se heurte depuis plus d'une décennie à l'illusion d'une vision stratégique partagée entre les deux pays. En réalité, la mondialisation n'a que très partiellement rapproché deux cultures militaires très différentes. Il convient à cet égard de rappeler l'opposition très ancienne entre une culture militaire britannique fondée sur la maîtrise des mers et une culture de défense française essentiellement façonnée par la crainte d'invasions continentales. Si les républiques marchandes océaniques et libérales que furent la Hollande et l'Angleterre ont permis la valorisation des officiers de marine en temps de paix, les cultures continentales allemande ou française ont longtemps bridé un corps d'officiers réduit à l'inaction lorsque le choc des armes était suspendu. Au pragmatisme des armées britanniques s'oppose également l'idéalisme fréquent du commandement français. Ces oppositions anciennes ont débouché sur une défiance réciproque et généralisée, sauf à quelques périodes de fascination à sens unique, comme l'anglomanie des officiers français, parenthèse des années 1730 à 1750. Au XVIII^e siècle, l'anglomanie de la haute aristocratie et de la Cour traduit un phénomène de mode, un goût léger pour la provocation, une simple excentricité. Mais elle illustre aussi la mascarade d'une caste qui se cherche et se donne l'illusion de la liberté en croyant adopter les idéaux anglais. Il faut peut-être y voir également une crise de conscience des élites, notamment aristocratiques, un besoin de rechercher dans d'autres horizons de nouveaux modèles politiques, sociaux et culturels, étrangers à ceux qui avaient nourri l'histoire de la monarchie des Bourbons. À l'inverse, les sujets du royaume de France sont largement anglophobes et le resteront d'ailleurs pendant tout le siècle. Dans ce contexte, l'entente cordiale de Louis-Philippe avec la Reine Victoria, ou bien celle de 1904, font figure d'exception davantage que de règle.

Malgré ces différends, la France et l'Angleterre se présentent comme les nations sœurs de l'Europe. Elles constituent les deux faces, l'une plus terrienne, l'autre plus maritime, l'une plus juridique, l'autre plus commerçante, d'une même civilisation issue de l'Occident médiéval. La France et l'Angleterre sont les deux plus vieux Etats constitués d'Europe. Par comparaison, les peuples germaniques et italiens ne se sont érigés respectivement en Etats unitaires que fort récemment. La France et l'Angleterre se sont opposées l'une à l'autre, du fait même de leur identité radicale, de leur ressemblance fondamentale, parce que ces deux nations convoitaient les mêmes positions, désiraient s'assurer la possession des mêmes choses ; parce que le roi d'Angleterre s'est longtemps cru et voulu roi de France. Mais la France ne pouvait accepter les prétentions de ce peuple, petit alors par la taille, qu'elle pouvait, à bon droit, depuis 1066, considérer comme un rejeton insulaire irrigué de sa sève. Ce n'est

¹ La littérature de la seconde moitié du XVIII^e siècle oppose fréquemment une Rome incarnée par la France à l'Angleterre, nouvelle Carthage ultramarine.

que fortuitement, en définitive, parce que nous cherchions à constituer une alliance de revers dirigée contre les Anglais, que s'est forgée la *Auld Alliance* avec les Ecossais. Français et Anglais partagent, en un sens, le même modèle ordonné de civilisation hérité de l'Empire romain. Les lointains Celtes que sont les Ecossais ont longtemps vécu hors *limes*, c'est-à-dire hors de Rome. De plus, les récents attentats de Londres ont rendu les Britanniques conscients de la nécessité d'une véritable coopération internationale. Or la France comme les Etats-Unis demeurent leurs principales références psychologiques.

France et Grande-Bretagne, le nœud d'une Europe des défenses.

La France et la Grande-Bretagne peuvent, à bien des égards, être considérés, de nos jours, comme des jumeaux stratégiques. Ces deux nations réunissent un nombre sensiblement identique d'habitants, près de 65 millions aujourd'hui. Ces deux pays, au-delà des différences de conception juridique et administrative qui les séparent, sont des Etats centralisés. Leur passé impérial leur donne d'entretenir des relations privilégiées avec les peuples de leurs anciennes colonies et les met en mesure, par la mise en œuvre de deux universalismes aux contours et à la teneur différents, de dialoguer de plain-pied avec le monde, en y étendant les réseaux de leur influence. Leurs langues et leurs cultures sont partagées par des centaines de millions d'hommes de par le monde. Ces deux Etats sont membres permanents du conseil de sécurité de l'O.N.U. et disposent, chacun de son côté, d'un arsenal nucléaire crédible. Leurs forces armées professionnalisées, héritières d'un passé glorieux, couvrent un large spectre capacitaire, et sont, de ce fait, en mesure de projeter partout où cela serait nécessaire des contingents aux dimensions proches, soit de 30 000 hommes pour la France, et de 22 000 hommes pour la Grande-Bretagne. Leurs marines sont, après celle des Etats-Unis, les plus importantes, du fait qu'elles maîtrisent un spectre d'armements et de savoir-faire que peu de marines sont en mesure de réunir. Dans les changements que nous impose la mondialisation, la France et la Grande-Bretagne ont la même destinée stratégique, celles de deux îles stratégiques, dont les frontières ne sont sous la pression d'aucune menace directe, qui peuvent espérer garantir leur rang, en maintenant un haut niveau d'investissement dans la recherche, des capacités crédibles de projection de force et de puissance, le choix de multiplier les échanges commerciaux, maritimes, culturels, pour partager, à travers les mailles de réseaux aux dimensions planétaires, des parcelles symboliques de leur présence et s'imposer, aux côtés des Etats-Unis, inégalés pour longtemps, et face aux empires de la terre que sont déjà la Chine, l'Inde ou le Brésil, comme des royaumes dynamiques de la mer.

Or la coopération franco-britannique représente le véritable nœud de la défense européenne. A la différence des relations franco-allemandes ou la reprise progressive d'une coopération militaire après la seconde guerre mondiale s'explique par une proximité culturelle beaucoup plus ancienne, la coopération militaire avec la Grande-Bretagne vise à surmonter un fossé culturel profond. Elle est d'autant plus justifiée que les budgets additionnés de la France et de la Grande-Bretagne représentent la moitié des budgets de défense de l'Union Européenne et que ceux-ci subissent actuellement une réduction drastique. Le retour de la France dans le

commandement intégré de l'OTAN au 4 avril 2010 ainsi que le désir de mutualiser certains équipements pour des raisons d'économie budgétaire expliquent la signature des traités de Lancaster House le 2 novembre de la même année. Ces accords avaient pour finalité un rapprochement des armées et des industries. Ils prévoyaient la modélisation commune des têtes nucléaires et l'interopérabilité des porte-avions. Toutefois, ces traités n'ont guère été efficaces. Les opérations communes de la France et de la Grande-Bretagne en Libye, de mars à octobre 2011, ont par exemple montré la limite d'aventures militaires, qui auraient été rendues très difficiles sans la surveillance des drones américains et dans lesquelles chaque service de renseignement, jouant son propre jeu, n'a pu anticiper la décomposition étatique postérieure aux frappes. En réalité, la coopération bilatérale doit résulter d'une volonté politique britannique, guidée par la prise en compte d'intérêts bien compris dans les domaines opérationnel et industriel. Or, l'évolution de la position américaine qui souhaite désormais voir émerger un pôle européen apte à compenser son propre désengagement ouvre la porte à ce délicat rapprochement.

CRÉER LES CONDITIONS D'UNE COOPERATION MILITAIRE PRAGMATIQUE

Préserver l'indépendance stratégique française...

La coopération militaire avec la France est nécessaire à la Grande-Bretagne. La France est pour le Royaume-Uni le seul partenaire militaire crédible, son *alter ego* stratégique. La Grande-Bretagne a d'autant plus besoin de cette coopération aujourd'hui qu'elle est engagée dans une politique stricte de réduction des crédits militaires et de restructuration de ses forces armées. Pour garantir son rang de grande puissance militaire, le Royaume-Uni peut compter sur les bénéfices d'une coopération avec la France. Mais si nous choisissons de nous engager dans une telle coopération, nous devons nous garder de toute candeur et de toute précipitation, nous ne devons pas chercher à précéder les désirs de notre interlocuteur britannique, nous devons songer, premièrement et avant tout, à la défense des intérêts de la France dans ce dialogue stratégique. Ainsi devons-nous imposer un périmètre clair à cette coopération, et veiller à ce qu'elle ne s'étende pas à un domaine réservé, inaccessible au partage.

Nous devons sanctuariser en particulier la sphère si stratégique du nucléaire, dont dépendent notre autonomie de décision, notre liberté et notre survie, garder de toute communication les secrets de notre défense nationale, préserver les acquis scientifiques et technologiques obtenus par les investissements et les efforts de la France seule. En matière nucléaire notamment, la France a consenti à de difficiles efforts et à d'importants investissements pour constituer, seule, son arsenal de dissuasion. La France bénéficie d'une filière nucléaire intégrée, totalement indépendante. Elle doit préserver cet acquis et ne rien communiquer de ce domaine réservé, où il y va, strictement, de son indépendance nationale. La Grande-Bretagne, quant à elle, a toujours dépendu de son allié américain pour maintenir son arsenal nucléaire. Dès les accords de Nassau, signés respectivement

par Harold MacMillan et John Kennedy, la Grande-Bretagne décidait d'armer ses sous-marins de missiles nucléaires dont la mise à feu dépendait réellement du bon vouloir de la puissance américaine. Elle aliénait, d'emblée, toute autonomie de décision en la matière. La France, quant à elle, dispose, au même titre que les Etats-Unis, d'une filière nucléaire tout à fait indépendante. Une coopération en matière nucléaire ne peut être permise que si elle se cantonne à des questions d'ordre technique. Il en fut ainsi de la très discrète coopération nucléaire franco-américaine, débutée, comme suite aux accords Ailleret-Lemnitzer de 1967, dans des domaines périphériques, comme le durcissement des missiles. L'autonomie de décision de la France doit être préservée dans tous les échanges qui doivent la lier à la Grande-Bretagne.

...Sur les plans opérationnel et industriel

En raison de la relation spéciale liant la Grande-Bretagne aux Etats-Unis et de leur grande défiance à l'égard de la défense européenne, une coopération militaire réussie entre la France et la Grande-Bretagne dépendra de l'instauration de mesures opérationnelles très concrètes, aptes à rendre la coopération britannique indispensable au risque de sa propre marginalisation. Sous ce rapport, la naissance d'une communauté européenne du renseignement, structurée autour de l'axe franco-allemand, ne pourra que susciter l'intérêt britannique, notamment dans la perspective d'une protection accrue contre le risque terroriste. De même, la multiplication d'échanges de postes d'état-major à rang égal permettra d'éviter les déséquilibres actuels au profit de Britanniques se hissant au rang de conseillers en raison de leur double compétence linguistique et opérationnelle au sein de l'OTAN. Ces échanges seront rendus d'autant plus facilement possibles qu'un nombre significatif de stagiaires des écoles de formation initiale et des écoles de guerre respectives auront la possibilité d'effectuer leur scolarité en France ou en Grande-Bretagne. Un partenariat permettant à de jeunes officiers anglais d'exercer un temps de commandement dans une unité élémentaire française et inversement, permettrait de créer un fond commun chez les nouvelles générations d'officiers. Pour ces officiers, l'entraînement sur des scénarii réels permettra d'éviter les errements actuels des états-majors de l'OTAN, prisonniers de mises en situation virtuelles. A l'échelle régimentaire, il paraît judicieux de s'appuyer sur les liens anciens unissant les régiments français avec leurs homologues écossais ou gallois afin de poser les jalons d'une coopération militaire pragmatique. De façon très concrète, la coopération naîtra de la multiplication d'opérations militaires communes et limitées afin de sécuriser des intérêts communs, identifiés au préalable.

D'un point de vue industriel, seule la constitution d'un pôle franco-allemand suffisamment étendu pour en garantir la compétitivité permettra d'attirer à lui les industriels britanniques et d'ainsi faire naître une communauté d'intérêts industriels au service de la défense. L'émergence de ce pôle a longtemps été différée en raison de la différence de rythme entre des industriels investissant sur quinze ans et des gouvernements raisonnant à court terme. La Grande-Bretagne pourra ainsi prendre acte de la nécessité de produire des matériels communs dans le domaine logistique. Les vecteurs en seront des avions gros porteurs de type *Antonov*, des

avions ravitailleurs, des bateaux porte-conteneurs, des bâtiments de projection et de commandement de conception française, et enfin des camions blindés gros porteur. Les moyens du soutien pourront inclure un hôpital de campagne aérotransportable avec bloc chirurgical et des ateliers de réparation mécanique de 2^{ème} et 3^{ème} échelon. D'autre part, ces groupes industriels pourront utilement investir dans les domaines novateurs de la robotique militaire, notamment dans celui des drones et de la cyber-défense. Il conviendrait à ce propos, de mutualiser les moyens du *Government communication headquarters* (QCHQ) et de son homologue français l'ANSSI dans le domaine critique de la cyberdéfense afin d'assurer une couverture conjointe contre le terrorisme et les attaques visant les entreprises militaro-industriels franco-britannique.

Noëud d'une véritable défense européenne, la coopération militaire franco-britannique ne pourra émerger qu'à partir du moment où l'illusion d'une vision stratégique en tous points commune aura été surmontée par l'identification d'intérêts communs et limités. De façon concrète, une réelle structuration militaire et industrielle autour du pôle français conduira la Grande-Bretagne à coopérer, dans un contexte de crise économique et financière, pour prendre la place qui lui revient dans le groupe de *Weimar plus*. En tout cas, ce dialogue doit prendre comme formule le "donnant, donnant" des négociations commerciales : toute facilité, toute aide concédée à notre partenaire, doit être assortie de contreparties équivalentes au bénéfice de la France. Le seul moyen de progresser consiste à chercher à définir des intérêts communs ; sinon à dialoguer directement, selon un mode bilatéral, pour défendre chacun ses intérêts dans une négociation exigeante, à négocier quasiment en commerçants. Les Britanniques, nous le savons, ont besoin de cette coopération pour se maintenir au meilleur niveau. Ne nous empressons pas d'aller au devant de leurs exigences. Il faut fonctionner comme fonctionnent les Britanniques : il n'y aura aucune gratuité entre Français et Britanniques, mais l'instauration d'un dialogue direct confrontant les intérêts.

SYNOPSIS



Le point de vue développé dans cet article n'engage que ses auteurs et ne saurait être considéré comme une position officielle du Centre de Recherche des Ecoles de Coëtquidan ou bien de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr.